Image not found or type unknown

Comment port plaint et continu ce divorce d'amiable?

Par **louise liu**, le **25/10/2016** à **06:27**

Bonjour,

Je suis une chinoise qui demande à son avocate de réler mon divorce amiable.

Je voudrais porter plaint a cet avocat...reson dessou:
1.depuis an ans et demi,,je ai payer 1000 euro liquid par le cart blue(J'ETAIS PRESSE).elle me envois jamais le facture,,ni le contra....ca correspas pas de code francais.
2.depuis un ans de medi,cet dame envois que un email pour demander le document..mais apart de ca,rien avance,rien..quel parasseur..cet femme jammais reponde telephone.
3.au lieu de travailler,cet avocat a creer les monsonge pour ralentir son travail, par example,pas recu le document,,l'autre cote,le avocat repond pas,etc..quel monsonge idoite!!

a avocat francais piege son client chinoise,si c'est pas le problem de vertu,c'est quio??c'est discrimination!!!!!!!!
4.pour une divorce amicable, elle me fait perder un ans et demi,je ai pay 1000 euro(je suis en chomage depuis 2 ans)....que malheure elle me amene..
5.maitenant je suis tres fache que elle est jamais disponible.j'ai laisser le message que je la support plus le ralenti et je lui averti que je vais port plain.....a ce mement la,je vien de recoir son message tres long avec mille de pretect(vacant,voyage ,etc)

en general,,cet dame casse tout les image des avocat francais dans mon coeur.quel honte sa mechanste!

comment faire pour sauver le situation et pour recupererle sous...et attaque cet avocat...je suis loin,je ai plus de temp et sous.
secour!!

louise.

Par **Tisuisse**, le **25/10/2016** à **07:05**

Bonjour,

Vous allez au greffe du tribunal et vous demandez un rendez-vous avec le Bâtonnier lequel

est le patron des avocats.

Bonne chance.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés